



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 2 AVRIL 2025

Présents : Jean-Claude BRUS, Cyrille AUMAGE, Laurence CHAUDET, Jean-Luc DESSALES, Michel FRANCOIS, ROLLAND Axelle, TOPART Jorys.

Pouvoirs : Caroline ODE donne pouvoir Cyrille AUMAGE à et Anne-Lise PEYSSON donne pouvoir à Laurence CHAUDET.

Absent : Paméla BOUCHET.

Secrétaire de séance : Michel FRANCOIS.

Le Maire débute la séance à 19h40.

Le Maire présente ses félicitation à Emile ROLLAND Champion de France aux boules et à Mme Marie-Noëlle COULLET qualifiée pour les Championnats de France.

Le Maire demande au Conseil le rajout de deux délibérations :

1. Acquisition terrain Mr Vittot :

Acquisition d'une parcelle à côté de l'arrêt de bus entrée agglomération Chemin des Grands Chênes prix 200€ et devant le Hangar prix 300€ soit 500€ le tout.

Après délibération 9 POUR à l'unanimité.

Acquisition terrain Mr Roland :

Acquisition terrain haut colombier pour installation de l'arrêt de bus et emplacement poubelle et élargissement de la voie modification 63m² prix 2000€.

Après délibération 9 POUR à l'unanimité.

2. Demande de subvention DECI :

Bornes et réserves d'eau dont modification de la réserve Incendie dans le Quartier Suzette et mise en place d'un poteau aspiration et mise à niveau du Poteau Incendie Centre Equestre coût 17100 € Cette demande sera transmise au Préfet pour pouvoir être subventionnée.

Après délibération 9 POUR à l'unanimité.

3. Prix de l'Assainissement :

- Depuis 2015 le prix de l'eau a été calculé au prix de 1.72. A la suite d'un bon fonctionnement du budget assainissement, le Maire propose la baisse du prix de l'eau de 0.10 cts soit 1.62/m³.

Après délibération 8 POUR et 1 CONTRE.

- **Contrat d'entretien périodique avec l'entreprise Michelier :**



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 2 AVRIL 2025

Après délibération 9 POUR à l'unanimité.

- Agence de l'eau : Taxe pour la performance du réseau de 0.01cts par m3.

Après délibération 9 POUR à l'unanimité.

4. Assurance personnelle des Elus :

Le Maire propose le renouvellement de l'assurance pour les Elus prix 70€ par an et sollicite le remboursement de cette cotisation

Après délibération 9 POUR à l'unanimité.

5. Convention Unique avec le CDG26 :

A la suite d'une réduction de temps de travail de la secrétaire.

Le Maire propose un service du CDG26 qui pourrait prendre en charge le traitement des salaires et le RH des agents ainsi que la protection juridique.

Présentation du devis : adhésion de départ 1820€ et 12€ par mois par agent. Délai de deux mois pour la mise en place.

Après délibération 9 POUR à l'unanimité.

6. Jury d'Assises :

Tirage au sort par le Maire sur la liste électorale pour élire un jury d'assise. Après avoir demandé des nombre aux élu, le Maire annonce Mr FISCHER Xavier.

7. Contentieux CR59 Barnouin/ Ramaël/ Commune :

Jugement du 27 février 2025, pour information. La décision est opposable à la Commune de Condorcet. L'empiétement est de 21ml de longueur environ et au maximum de 0.71m au niveau de l'accès crée.

8. Avant-projet Assainissement Quartier Suzette :

Avant-projet des canalisations et regards quartier Suzette, un plan topographique a été réalisé par Marc Ferrand topographe et un Avant-Projet estimé par Cereg Maître d'œuvre à 90 000€. Une enquête auprès des riverains est en cours.

9. Voirie 2025 :

Après discussion le Conseil choisi :

- | | |
|---|---------|
| • Lotissement Les Ecureuils : caniveau à refaire | 10 210€ |
| • Chemin les Ramières : bicouche de 575ml de long | 15 000€ |
| • Chemin du Vieux Village : 275m bicouche pour colmatage des fissures | 6400€ |
| Total : | 32 010€ |



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 2 AVRIL 2025

10. Contrôle raccordement Assainissement Collectif lors d'un changement de propriétaire d'un bien :

Le Maire propose que le contrôle des raccordements d'assainissement Collectifs soit obligatoire lors d'un changement de propriétaire d'un bien. Délibération faite le 24 janvier 2024.

11. Acquisition des terrains Papineschi :

Mr Dessales présente les terrains au Conseil avec pour projet les futurs travaux du Pont du Bentrux.

Propositions de prix pour la SAFER :

- E 306 (en totalité) "La Planche" 320m ² :	100€
- E149 (en totalité) "Le Cros" 170m ² :	100€
- E305 (découpage parcellaire) " La Planche" 500m ² :	300€
- B272a (en totalité) " Clapouse"1385m ² :	200€
- B272b (découpage parcellaire) "Clapouse" 500m ² :	300€
- B272c (découpage parcellaire) " Clapouse" 300m ² :	200€
Total :	1200€

Après délibération 9 POUR à l'unanimité.

12.Acquisition terrain Mme Barnouin Denise :

Acquisition chemin des Cros à titre gratuit (38m²) et terrain pour canal d'arrosage de 41m².

Après délibération 9 POUR à l'unanimité.

13. Informations et questions diverses :

- Inauguration de la Traverse prévu pour le Samedi 12 juillet 2025.
- Mardi 15 avril « Conférence- débat sur la Fusion des Communes » à partir de 18h ouvert à tous.
- Vendredi 25 avril « secourisme » à la caserne des pompier à Nyons. Inscription à la Mairie de Condorcet.
- Félicitation de la part de Mr Haussy au Conseil Municipal pour le travail effectué sur « La Traverse du Village »et remerciement au PSMS de Curnier pour leurs travail et la bienveillance au retour de l'hôpital des usagers.
- Graffiti sous le Pont du Merdari à nettoyer.

Fin de séance : 22h15

Le secrétaire de séance
Michel FRANCOIS

Le maire
Jean-Claude Brus

